

Liste des prestations clubs proposées par le comité 42



Saison 2025-2026

Dernière mise à jour : 2025-09-25

Chaque club de badminton de la Loire dispose de **2h de prestations offertes** par le comité, à choisir dans la liste ci-dessous. **Si le club accueille des jeunes, il dispose de 4h supplémentaires** à choisir dans les prestations ciblant les jeunes. Sur ces heures offertes, le temps de préparation et le temps de déplacement est inclus et offert également.

Si le club demande des prestations dont la durée excède les heures offertes, ou souhaite commander d'autres prestations, les heures complémentaires sont décomptées et majorées de 25% (pour tenir compte du travail de préparation), puis facturées à **30 EUR/heure**.

Si ces prestations complémentaires entraînent des déplacements supplémentaires, ceux-ci seront facturés de manière forfaitaire à **45 EUR par aller-retour** sur le lieu d'intervention (il s'agit là d'un coût moyen sur l'ensemble des clubs de la Loire).

Accompagnement encadrants jeunes

En relation avec l'encadrant, le comité peut intervenir pour:

- former l'entraîneur en aidant à mettre en place une séance, en observant le déroulement et en faisant des retours afin que l'encadrant soit capable de transformer les joueurs ;
- mettre en place une séance spécifique pour un apport technique spécifique aux joueurs.

Chaque intervention sur un créneau compte pour 2h (préparation+retours compris). Pour apprendre à gérer un groupe, une intervention peut suffire. Pour développer les compétences techniques d'entraîneurs, il est préférable d'en prévoir plusieurs en fonction du niveau de motivation/implication/compétence de l'encadrant.

Accompagnement animateurs adultes loisirs

Le comité peut faire découvrir à l'encadrant les différentes formes d'animation et la manière de gérer un groupe de joueurs. Chaque intervention compte pour 2h (préparation+retours compris). Pour apprendre à gérer un groupe, une intervention peut suffire.

Séance initiation pour les débutants

Le comité peut intervenir pour offrir une initiation aux gestes de bases pour les joueurs débutants. La durée de cette intervention est à définir (entre 1h30 et 4h max) en fonction de vos disponibilités et envies. La présence d'un assistant bénévole est souhaitable, pour aider au bon déroulement et pour s'approprier la séance afin de la répliquer sans l'aide du comité. On ne peut pas dépasser 4 joueurs par terrain et 20 joueurs au total si d'autres encadrants bénévoles ne peuvent participer.

Animation public féminin loisirs

Le club peut choisir d'accompagner plus fortement ses adhérentes en proposant des créneaux dédiées aux joueuses loisirs, éventuellement en collaboration avec des clubs proches. Le comité peut animer certains de ces créneaux pour maintenir une dynamique et essayer de fidéliser ce public cible.

Stages jeunes compétiteurs

Le comité peut animer un stage jeunes ciblant des jeunes compétiteurs (ayant effectué au moins un compétition dans l'année écoulée, ou souhaitant en faire cette saison). Le club doit fournir l'installation sportive, mais le comité s'occupe du matériel pédagogique. Un stage doit avoir une durée minimum de trois heures mais se déroule typiquement sur une ou deux ½ journées de 4 heures. Le thème du stage peut être défini par le club.

On ne peut pas dépasser 3 joueurs par terrain et 12 joueurs au total. Si des encadrants du clubs peuvent assister, nous pouvons monter à 20 joueurs. Il faut limiter les écarts d'âges, il est possible de faire un stage poussin-benjamins **ou** minimes-cadets-juniors (des exceptions peuvent être accordées en fonctions des niveaux des joueurs).

Stages adultes compétiteurs

Les modalités sont similaires aux stages jeunes sauf qu'il convient de limiter les écarts de classement : si on souhaite accueillir les P12, on ne pourra pas aller au delà de D7. Pour accueillir des R, on ne pourra pas aller en deçà de D9. Il est possible d'aller jusqu'à 3 joueurs par terrain et 21 joueurs au total (même sans encadrant supplémentaire, qui reste toutefois recommandé).

Il est possible de cibler plus finement le public cible, par exemple uniquement les femmes compétitrices ou les joueurs vétérans (attention à l'homogénéité du groupe) ou les joueurs/joueuses de simple, etc.

Aide à la conception d'un projet club

Si le club souhaite formaliser un projet, le comité peut l'assister dans la démarche en définissant et coordonnant les différentes étapes de l'état des lieux jusqu'à la rédaction formelle. La CTD peut participer à une réunion de lancement afin d'expliquer à l'équipe dirigeante la marche à suivre et le rôle du projet de club.

Cette action est décomptée pour 6h sur la saison (y compris la réunion d'initialisation).

Formation continue en soirée

Si le club souhaite former des bénévoles sur une thématique particulière (utilisation d'un logiciel, accueil des minibads, passage des plumes, etc.), le comité peut intervenir. En fonction de la demande et du niveau de connaissance des personnes ciblées, la durée de la formation sera discutée en amont.

Si vous organisez cela, n'hésitez pas à inviter des bénévoles des clubs proches si des places sont disponibles.

Evénementiel

Si le club souhaite proposer un événement à ses licenciés, le comité peut l'aider à créer et gérer celui-ci. Voici différents événements possibles : soirée à thème, tournoi salade, blackminton...

Les évènements nécessitant une dépense en plus de la mise à disposition d'un salarié sera à la charge du club.

Autres demandes particulières

Le comité est toujours prêt à étudier vos demandes spécifiques, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à contact@badminton42.fr